

## Demande d'aide au logement (CAF)

Préparez tous les documents avant de faire la demande

## Liste des documents:

- Documents d'identité
  - Vous êtes européen : carte d'identité
  - o Vous n'êtes pas européen :
    - Passeport
    - O Visa et confirmation de validation du visa ou carte de séjour
- Acte de naissance avec noms des parents + traduction assermentée\*

Attention: le scan de votre acte de naissance (et sa traduction) ne doit pas être coupé/rogné Les tampons doivent être complets et lisibles

- \*La traduction de l'acte de naissance n'est pas nécessaire pour les pays suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne (îles Baléares et Canaries), Estonie, Finlande, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal (archipels de Madère et des Açores), République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède
- Résidence CROUS: document « Aide au logement étudiant Attestation de loyer Crous » à demander au secrétariat de votre résidence CROUS
- Résidence étudiante hors-CROUS: Maison Saint-Laurent et Saint-Bernard, Cardinal Campus, etc.: « Attestation de résidence en foyer » (voir PDF, page 2) à faire remplir par la résidence
- Logement privé / famille d'accueil: « Attestation de loyer » [Voir PDF, page 1] à faire remplir au propriétaire / agence immobilière
- Certificat de scolarité pour l'année / le semestre en cours Les pré-inscriptions ne sont pas valables. Contactez votre faculté.
- Relevé d'Identité Bancaire (RIB) / IBAN Le compte bancaire doit être en France ou dans un pays de la zone SEPA (UE/EEA/Suisse, Andore, Monaco, Saint-Marin et Vatican).
- Etudiants européens:
  - o Carte Européenne d'Assurance Maladie (CEAM)
  - o Déclaration sur l'honneur de ressources (voir PDF). Cochez la 1ère case.

Selon votre situation, d'autres documents peuvent être demandés par courrier postal